

Service concerné : DDT 05 -Service de l'agriculture et des espaces ruraux - 3 place du Champsaur – BP 50 026– 05001 GAP Cedex

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITER SOUMISES A PUBLICITE :

L'article D331-4-1 créé par Décret No 2015-713 du 22 juin 2015 - art 2 précise que :

En application de l'article R 331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles, sont soumises à publicité sur le site internet de la Préfecture et par affichage en mairie.

Le tableau ci-après indique l'identité du demandeur de l'autorisation d'exploiter, la superficie des biens, la localisation des biens, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires), la date d'enregistrement de la demande et son numéro d'enregistrement.

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDT (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier en DDT.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date d'enregistrement	Délai 2 mois	Demandeur	Superficie demandée	Localisation		Propriétaire(s) ou Mandataire(s)
					Commune	N° des parcelles demandées	
05 2026 0066	16/09/26	23/11/26	EARL DES VIGNIERES	39 ha 24 a 60 ca	GAP	Section EK : 51, 52, 181 Section EL : 102 à 106, 111, 113, 122, 137, 138, 178 Section EM : 132, 211, 128	VACHIER Sylvain
					LARDIER ET VALENCA	Section AE : 137, 138, 144, 145, 167 à 170, 211	VACHIER Véronique et Sylvain
						Section D : 170, 173, 709, 710, 1003, 1009, 1584	PARA Patrick
						Section D : 166 à 168, 171, 174 à 176, 227 à 230, 273 à 276, 292, 293, 300, 301, 744, 1000, 1019, 1137, 1158, 1206, 1207, 1355, 1585	PARA Raymond
						Section D : 116, 712, 1353	CLEMENT Jean
						Section D : 289, 651, 652	GESLOT Nicole
						Section D : 767 (en partie)	Cne de Lardier
					VITROLLES	Section B : 724, 909, 913	PARA Raymond